

Bilan du groupe de coordination

Groupe créé lors de l'AG d'octobre 2020, dans le cadre de la réflexion sur les prises de décisions.

Rappel : Charte du groupe de coordination

I/ Objectifs

Le groupe de coordination a pour rôle de prendre les décisions hors AG, afin de mener à bien les actions et projets de l'OVEO, tant en interne (organisation, validation de documents internes...), qu'en externe (validation de publications, lancement ou validation de projets, demandes reçues à l'adresse contactez-nous...).

Le groupe n'a pas vocation à être un groupe de travail sur ces projets et actions.

Le groupe de coordination est responsable devant l'AG et rend compte de ses décisions à l'issue de chaque réunion, sur l'espace membres. Le rapport annuel présenté à l'AG est co-construit par le groupe.

II/ Participants

Le groupe est constitué de membres actifs de l'association (= par exemple : membres qui occupent un rôle ou qui contribuent à des projets ou aux discussions sur le forum...), qui formulent explicitement le souhait de contribuer au groupe. Un adhérent peut avoir un rôle dans l'association sans faire partie du groupe de coordination et inversement.

Les membres du groupe s'engagent à participer à des réunions de coordination régulières.

En cas d'indisponibilité ponctuelle ou temporaire d'un membre, il en fait part au groupe.

Modalités d'intégration au groupe : il n'y a pas de critère d'ancienneté, mais la nécessité pour un nouvel adhérent de prendre un temps pour prendre connaissance des objectifs de l'association, de son mode de fonctionnement, des projets, etc. La participation au groupe est conditionnée à un « parcours d'inclusion » préalable, prenant en compte les éléments suivants :

- Précision des motivations par écrit : Présentation, Pourquoi souhaitez-vous rejoindre le groupe de coordination, Quel engagement proposez-vous ?
- Temps d'échange oral (téléphonique, visio, réel), se présenter au groupe
- Validation par les membres du groupe

Un membre peut quitter le groupe à tout moment en faisant part de son souhait au groupe, qui prend acte de son départ. Un membre qui ne communique plus avec le groupe sera sollicité une dernière fois avant de ne plus être considéré comme membre du groupe. Un membre peut être exclu du groupe en cas de non respect de la charte éthique/s'il discrédite l'association (...).

Tout adhérent peut solliciter le groupe en cas de besoin (problématique ou projet par exemple), et peut alors participer à une réunion du groupe.



III/ Mode de fonctionnement

Le groupe se réunit selon la régularité que les membres jugent nécessaire en fonction du contexte.

Les réunions ont lieu de préférence en visioconférence, joignable par téléphone si un membre en fait la demande.

Un ordre du jour est coconstruit au préalable sur l'espace membres, et un compte-rendu résumé et un relevé de décisions est établi et diffusé sur l'espace membres. Le compte-rendu peut être rédigé à tour de rôle, ou par plusieurs membres simultanément (utilisation d'un pad).

Pour chaque sujet abordé, les points de vue donnés sur l'espace membres sont pris en compte.

Les décisions sont prises en application de l'article 8 des statuts – consensus

Chaque réunion est ouverte à tout membre qui le souhaite, sans pouvoir de décision, mais pour exposer sa question, ou échanger sur le sujet de son choix, ou en tant qu'observateur.

Des éléments de facilitation peuvent être pris en compte, par exemple :

- tour de météo avant chaque réunion,
- distribuer des rôles : prise de notes, facilitateur, maître du temps, scrutateur d'ambiance, etc.
- tours de paroles sans ping-pong de réponses,
- faire des pauses si besoin (s'arrêter une minute et réfléchir à ce qu'il se passe).
- quand il y a une discussion : mettre les dissensus sur la table (ne pas sauter cette étape avant d'aller vers le consensus)
- discussions « par tension » si besoin
- veiller au timing de l'ordre du jour
- faire un tour en fin de réunion pour savoir qui fait quoi et à quelle échéance
- définir la date de la prochaine réunion



Synthèse – Bilan du groupe de coordination

Des membres du groupe de coordination se sont réunis pour faire le bilan des 2 années de fonctionnement, suivant l'outil des chapeaux de Bono. Voici la synthèse.

Il y a 25 comptes-rendus de novembre 2020 à novembre 2021 avec 1 à 4 réunions par mois, s'intensifiant autour de la période de rédaction de la déclaration de philosophie (janvier-avril 2021). Les comptes-rendus étaient rendus disponibles sur le wiki et par des messages sur l'espace membres.

Les sujets traités sont variés, et suivent les besoins, par exemples : accord sur le financement de la refonte du site ; décision sur l'adhésion des - 18ans ; communiqué de presse sur la déclaration de philosophie puis abandonné ; remise en question du terme "comité de parrainage", sans suite ; contribution à l'AEDE jusqu'au bout sur un texte ; travail sur le site en rajoutant clairement un onglet sur la domination adulte, distinction entre rédaction et publication...

Suite à l'AG d'octobre 2020, une charte a été rédigée pour donner les contours du groupe de coordination, qui devaient aussi prendre certaines décisions, ce qui n'a pas été soutenu par les retours sur l'espace membres parfois ;

Parmi les personnes investies dans le groupe de coordination il y avait Cahty, Anne-Claire C., Brigitte, Daniel et Guillaume. Sophie a été conviée 4x, et Dali une fois. Anne-Claire Ricot est partie officiellement en janvier 2021. Guillaume tout récemment. Catherine Silvestre n'est restée qu'un mois.

L'outil de visio a été intéressant car il a permis de faire du lien, avec un temps régulier et un espace + clair que l'espace membres. C'est dans l'ensemble un sentiment positif qui se dégage de l'expérience par les membres qui l'ont vécu. Le travail de préparation de réunion et CR/commun a pu être parfois lourd, car les rôles n'ont pas tourné. Le revers de la visio est que c'était parfois dur de centrer la discussion, des digressions qui pouvaient faire perdre du temps et fatiguer.

Il y a eu un épuisement vers la fin, aussi dû à une forme d'isolement du reste de l'OVEO avec peu de soutien du reste des membres. (3 ou 4 commentaires/questions en 2 ans sur l'espace à cet effet, visible sur le tableau de bord).

La partie décisionnaire du groupe n'a pas pu être véritablement portée à cause d'un manque de légitimité ressenti malgré la décision de l'AG. Le groupe a ressenti de la défiance par rapport à d'autres membres actifs qui n'y participaient pas.

Peut-être pas assez de lecture du groupe sur l'espace membres, ou une tension entre le cadre du groupe et le besoin de passer systématiquement par un consensus sur l'espace membres ?

L'enjeu pour la suite serait d'arriver à faire plus de lien entre le groupe de coordination et l'espace membres. Un travail de communication interne pourrait être fait car il n'est pas clair si les CR du groupe de coordination étaient lus ou intéressaient les adhérents.

Le départ d'Anne-Claire Ricot a touché le groupe, ainsi que le fait que Sophie n'y soit pas.



Il aurait été préférable que le groupe de travail sur la déclaration de philosophie soit distinct du groupe de coordination (bien que d'autres personnes soient intervenues sur le texte, en dehors du groupe de coordination)

Les aspects positifs de ces réunions ont été la prise en compte de la domination adulte à l'OVEO. A la fin des réunions, les engagements de mettre en œuvre certaines choses qui permettaient de poursuivre au-delà de la réunion donnaient de la motivation.

Le format pourrait être davantage utilisé pour des réunions de travail par exemple. Il faudrait en tout cas clarifier la partie prise de décision pour le groupe de coordination pour donner plus de légitimité si besoin, et savoir comment prendre en compte les avis des personnes qui s'expriment sur l'espace membres.

Une idée serait que le groupe de coordination ait un mandat pour proposer et prendre des décisions pour sortir de la paralysie.

Si qqn reprend la présidence de l'OVEO, pas facile, permet de pas être seul, même si c'est une fonction de représentation et pas de décision. Le groupe de coordination crée un collectif qui partage cette fonction, et permet d'avancer notamment sur les prises de parole publique et les décisions.

Il faudrait que la charte soit claire et acceptée.

Un travail sur la communication interne pourrait permettre de communiquer plus clairement avec l'espace membres notamment sur les CR, et d'intervenir sur l'espace membres en tant que groupe de coordination peut-être.

Il pourrait y avoir plus d'interactions sur les CR et des réactions sur l'espace membres par rapport au travail du groupe.

Une proposition pourrait être d'institutionnaliser une réunion pour tous les adhérents qui veulent 1x par mois pour faire avancer les sujets : espace de discussion pour les adhérents.

Il faudrait qu'il y a plus de membres renouvelés dans le groupe pour maintenir l'énergie et permettre plus de réalisation . Peut-être un engagement plus ponctuel si les réunions sont ouvertes à tous les adhérents.

Par exemple :

- groupe de travail à l'image, dont 1 personne du groupe de coordination pour travailler avec.
- accueil des nouveaux adhérents par ces réunions aussi
- groupe de coordination + souple : on peut y rentrer et y sortir plus simplement.

